

Témoignages

ORGANE DE COMBAT DES TRAVAILLEURS RÉUNIONNAIS

Bureau : 281 Route Nationale St-Denis
prop. directeur : D^r R. Vergès Naita
directrice déléguée Dlle Rosanne Paüs Naita

VENDREDI

8 OCTOBRE 1948

Bihebdomadaire paraissant mardi et vendredi
n° : 339 — 5^{me} année
Tirage : 5.400. abonnement mensuel : 25 frs

« Vous le savez, monsieur le Ministre de l'intérieur, la tournée de propagande que le général De Gaulle a effectuée dans le Sud-Est de la France, avec votre aide, est loin d'avoir été triomphale.

Les populations de Bastia, de Vizille, de Grenoble et d'ailleurs ont dénoncé, par leurs manifestations, le faux rôle de premier résistant dont il se pare, car le pays sait que le PREMIER RÉSISTANT C'EST LE PEUPLE DE FRANCE QUI S'EST BATTU ET A CHASSÉ L'ENVAHISSEUR.

André DUFOUR

DE GAULLE CHEF DE BANDE

à du sang Français
sur les mains

VOICI la relation des incidents sanglants de Grenoble (où trouva la mort Lucien Voitrain), telle que la fit à la tribune de l'Assemblée Nationale, le 21 septembre, notre camarade André Dufour, député de l'Isère :

« A la lecture de certains journaux parisiens on pourrait croire qu'il y a eu heurt entre communistes et partisans du RPF. Il est donc bon... de rétablir la vérité.

Il est vrai que depuis plusieurs jours une contre-manifestation avait été prévue par plusieurs organisations de Résistance et démocratiques de la ville, notamment par le parti radical socialiste... Cette manifestation prévue pour seize heures devant le monument élevé à la mémoire d'un héros de la Résistance (le Docteur Valois) réunissait non pas trois mille mais dix mille républicains, parmi lesquels se trouvaient des catholiques, des radicaux, des communistes et des socialistes.

Après les allocutions le cortège défila dans les rues de Grenoble dans le calme et dans l'ordre en chantant la Marseillaise et le chant du Départ.

Il arrive à la place de l'Exposition. Il est bon de préciser qu'alors le meeting du RPF était terminé, qu'il ne restait plus sur cette place aucun des auditeurs venus écouter le général. Il ne restait l'entrée de la place que ce que j'appellais à l'heure le « service d'ordre » mais que l'on doit, en réalité, appeler les troupes de choc du RPF.

C'est alors que, la moitié des contre-manifestants ayant pénétré sur la place, les sbires du RPF commencèrent à tirer : cinquante coups de feu environ, sans doute de revolver et de mitraillette. Devant l'ampleur de la colère des républicains, les troupes de choc se replient en tirant et se barricadent dans un bâtiment situé à proximité et appelé le vieux lanège ».

Après avoir rappelé ensuite que le bilan de ces incidents comportait un mort, dix blessés, et que tous les blessés par balles (ainsi que le tué) sont parmi les contre-manifestants, André Dufour ajouta : « Il est aisé de constater que celui qui était armé : le crime est signé RPF ».

Le Parti communiste Français dénonça aux Français l'assassinat de Grenoble et une proclamation dont nous extrayons les passages suivants :

« Le factieux De Gaulle vient de faire couler le sang français.

Ses tueurs, recrutés parmi les repris de justice, ont couché sur les pavés de Grenoble un mort, le héros de la Résistance Lucien Voitrain.

La capitale du Dauphiné est en deuil. Tous les Français partagent sa douleur et sa colère.

La France réclame justice.

Elle veut le châtiment exemplaire des assassins fascistes. Elle réclame la cessation immédiate des campagnes provocatrices du général de guerre civile.

De Gaulle, renouvelant les sinistres exploits du cagouillard De La Rocque, proclame cyniquement sa volonté d'abattre la République et de transformer les fils du peuple Français en chair à canon pour les milliardaires américains.

Condamné par les libérateurs de la Corse, repoussé par les combattants du Vercors, du plateau de Gillères, reprouvé par les milliers des fusillés et des victimes des camps de la mort, sifflé par les républicains, le néo-fasciste De Gaulle, qui a accablé Pétain, s'entoure de vichystes... De Gaulle a du sang français sur les mains.

Il arme de revolvers et mitraillettes les chiens mercenaires de Doriot, des noirs classés, traîtres à leurs frères de couleur. Il fait commander par les officiers de l'escorte, il les lance à l'attaque contre le peuple sur des jeeps américaines.

(suite en 2ème page)

LE SCANDALEUX PROCÈS DE TANANARIVE

LES PROCÉDÉS DE LA GESTAPO à Madagascar

« Le peuple de France ne veut pas
d'un assassinat légal ».

TÉMOIGNAGES a écrit que le procès des parlementaires malgaches a commencé et se poursuit dans une atmosphère de haine et de vengeance ».

Aussitôt un des valets de plume, « à quatre pattes » devant les écuelles débordantes des esclavagistes locaux, de glapir furieusement :

« Témoignages s'insurge contre ce procès qui se poursuit d'après lui, dans la haine et la vengeance... Cet entrefilet montre la valeur du patriotisme de son auteur ». (L'Avenir du Sud : 22-9-48).

Valet de plume, vous avez excellemment dit, sans le vouloir.

Car c'est faire preuve du plus pur patriotisme que de dénoncer les colonialistes éhontés qui salissent le visage de la France aux yeux des populations de l'Union Française et font le jeu de certaines puissances étrangères jalouses de la France et fermement décidées à mettre tôt ou tard la main sur tous les territoires français d'outre-mer.

C'est aussi faire preuve d'un vif sentiment de la Justice, que ne peuvent même pas comprendre certains intellects vassalisés.

Sentiment de légitime indignation quand on sait, comme l'écrit Pierre Hervé, que « toute l'accusation est fondée sur des aveux de co-inculpés, aveux extorqués par la torture lors de l'instruction et reniés publiquement au cours du procès ».

Que les sceptiques, s'il y en a parmi nos lecteurs, lisent la déposition suivante faite à l'audience du 9 août, par l'accusé Rakotovo Martin, telle qu'elle est rapportée par le si réactionnaire hebdomadaire « Une Semaine dans le Monde », dans son n° du 18 septembre :

M. Baron (alors chef de la sûreté à Madagascar, aujourd'hui fondé de pouvoir d'une importante compagnie coloniale n.d.l.r.) me dit : « Puisque tu n'as pas voulu accepter ce que je viens de dire, je vais te faire passer à la salle de réflexion. Je passai dans la pièce attenante. La salle de réflexion en question était déjà remplie d'eau et, de plus, il y avait aussi un bidon rempli d'eau sale, pour ne pas dire plus.

M. Baron me dit : « Voilà le moyen qui t'apprendra à accepter ce que je viens de te dire de déclarer ». Un Sénégalais reçut l'ordre de M. Baron de me « faire passer comme les autres ». Il me fit mettre à genoux, les poignets écartés, puis il prit une tenaille en bois et pressa mes deux mains, puis, à genoux et mes deux mains pressées, il a mis son pied sur ma nuque et m'a plongé la tête dans le bidon. Voyant que j'allais m'évanouir il a relevé son pied pour me laisser reprendre de l'air. Et ceci s'est répété jusqu'à ce que je sois complètement éteint.

Il a alors dit : « Emmenez-le et donnez lui des coups ». Le Sénégalais s'est donc servi du nerf de bœuf, mais M. Baron est entré dans la salle de torture et il a personnellement participé à la flagellation. Cela a duré, je crois, quinze minutes, au bout desquelles j'ai déclaré que je ne voulais plus supporter, car, malgré ma jeunesse, c'était insupportable. Alors il a dit : « Il faut donc admettre ce que je viens de te dire ».

— Non, monsieur le directeur, ce n'est pas vrai ».

A ce moment là il m'a fait passer dans la chambre de torture, a appelé un autre Sénégalais, puisqu'un seul ne suffisait pas, et il a donné ordre de me pendre les pieds en l'air et de jeter mon corps dans le bidon jusqu'à la poitrine. Et ils recommencèrent ainsi plusieurs fois. A la fin, j'ai dit : « C'est trop même ! Laissez moi m'adresser à M. Baron ». Et j'ai dit à celui-ci : « je demande au moins des trai-

tements dignes de la France, monsieur le directeur ». Et il me répondit : « voilà les traitements de la France ! »

N'en pouvant plus je lui dis : « J'accepte donc la première partie, de votre déclaration ». M. Baron me répondit : « Non, je ne veux pas la première partie, mais tout — Je mentirai donc ? — Mensonge ou non mensonge il faut que tu acceptes ce que je te dis ».

Vers minuit, une personne assise à côté de son bureau, portant de grosses lunettes blanches, et me voyant dans l'état où j'étais, sans même paraître le voir, me dit, comme pour me réconforter, mais avec un ton ironique : « Tu es encore jeune, petit, ne te fais pas esquinter pour rien. Pour sauver ta peau accepte ce que vient de te dire M. Baron. Tu dois charger les parlementaires Ravoahangy, Rabemananjara — Je n'accepte pas ».

Immédiatement M. Baron dit : « Faites lui subir un autre genre de torture ». A ce moment on m'amène dans la salle attenante où il y avait un petit escalier en ciment. Mes deux bras liés derrière, les deux Sénégalais ont tiré en l'air mes deux pieds et me firent monter et descendre de cette façon le petit escalier. Cela commençait à devenir insupportable et, même si j'avais eu assez de force, c'était intenable ».

J'ai dit aux Sénégalais « Dites donc à votre chef que j'accepte ce qu'il va me faire dire »...

Ça c'est une déposition parmi des dizaines et des dizaines de dépositions analogues.

A cela il faut ajouter que trois jours avant l'ouverture des débats, eut lieu l'incroyable exécution de Rakotomdrabé principal accusateur des parlementaires (avec qui il n'avait jamais été confronté) ; exécution qui eut lieu en dépit des réserves formulées par le Conseil Supérieur de la Magistrature.

Et, le patriotisme consisterait à approuver tout ça !

Il n'y a qu'un valet de plume pour oser l'écrire.

Bien au contraire, le patriotisme exige que tout ça soit dénoncé.

Et nous communistes, en tant que patriotes, sommes heureux de constater pour l'honneur de la France qu'il n'y a heureusement pas, en France, que les journaux communistes et les élus communistes pour stigmatiser tout ça.

En effet, outre la prise de position d'« Une Semaine dans le Monde » il y eut à la tribune de l'Assemblée Nationale non seulement l'intervention de notre camarade Jean Guillon pour proclamer que « le peuple de France ne veut pas d'un assassinat légal » mais il y eut également les interventions de MM. Vincent Badie, Mamadou Konaté, André Philip, Benchenouf.

M. Vincent Badie, député radical de l'Hérault, dénonça les « graves manquements de l'instruction », et les violences subies par les accusés et conclut en demandant que le procès ait lieu en France.

M. Mamadou Konaté dénonça les intérêts puissants en jeu à Madagascar et affirma que « le soulèvement a été provoqué pour justifier de terribles représailles ».

M. André Philip, député socialiste, demanda également le dessaisissement de la Cour de Madagascar, n'hésitant pas à déclarer que le procès de Madagascar est une « machination policière organisée ».

Et nous communistes, au nom de la Justice et en tant que Français regrettons vivement que le gouvernement actuel, en la personne du MRP Coste-Floret, ait obtenu de sa majorité réactionnaire le

(suite en 2ème page)

SCANDALE DES SECOURS AUX SINISTRES

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE
S'IMPOSE

DE toutes les communes où les rats gras-ventre sont au pouvoir, nous parvenons des lettres indignées de sinistrés totaux qui n'ont touché aucun secours alors que des sinistrés partiels et même des non-sinistrés ont « palpé » injustement de grosses sommes accordées par les petits-copains réactionnaires.

D'après les protestations qui nous sont parvenues, c'est à St Denis qu'il y eut sous ce rapport le plus de malpropretés (ce qui ne peut étonner personne).

Mais quand nous disons St Denis, il ne s'agit pas tant de la ville elle-même que de ses sections extra urbaines : Ste-Clotilde, Bois de Nèfles, La Bretagne, St-François Brulé, la Montagne.

Dans ces sections rurales le scandale dépasse l'imagination. — Jugez-en :

A notre connaissance 30 sinistrés totaux de Ste Clotilde, autant de la Bretagne, une vingtaine du Bois de Nèfles ont été purement et simplement éliminés de la répartition des secours. Il en est de même à St-François Le Brulé et à la Montagne.

Les secours qui leur revenaient sont allés à des gens qui n'y avaient pas droit.

On nous cite, à Bois de Nèfles, Mme Lecknick et son gendre André Hoarau qui auraient tous deux touché des secours pour une même maison qui est à peu près intacte.

Dans la même localité on nous cite encore le dénommé Raphaël Cadenet qui serait dans le même cas.

A Ste Clotilde seraient dans le même cas les très connus Jean-Jacques et Petit Louis.

De l'Etang Salé on nous écrit que le secrétaire de mairie Fontaine a touché vingt mille francs, que les protégés du maire Octave Bénard ont sans exception, touché de cinq à dix mille francs, que la dame Leperlier, logée dans un bâtiment communal, a touché cinq mille francs, alors qu'ils ne sont pas des sinistrés totaux et que de vrais sinistrés totaux n'ont rien touché.

Des Trois-Bassins on nous écrit : « Un certain nombre de sinistrés totaux n'ont rien touché alors qu'ont touché des sinistrés partiels et même de non-sinistrés, tels que des jeunes gens qui habitent dans la même case que leur mère qui elle avait déjà touché pour son compte ».

Evidemment nous ne pouvons garantir l'exactitude de ces renseignements qui cependant émanent tous de bonne source.

Mais il demeure qu'une sérieuse enquête administrative s'impose.

Il est en effet inadmissible que la métropole se soit, à la demande de notre camarade Vergès, saignée d'un important secours uniquement pour servir la basse propagande électorale des esclavagistes locaux.

Il faut, nous le répétons, une sérieuse enquête qui permette de secourir les vrais sinistrés et de faire rendre gorge aux faux sinistrés pistonnés par les esclavagistes.

Il est donc nécessaire que les sinistrés totaux qui n'ont pas touché le secours auquel ils ont droit adressent au plus tôt une lettre de protestation au « Comité départemental de contrôle des déclarations de sinistrés et de la répartition des secours ».

Il serait à recommander que dans chaque centre un responsable se charge de dresser une liste de protestataires, avec les renseignements utiles et les signatures des intéressés, liste qui serait

(suite en 2ème page)